



Hauts-de-France FCB Charpentes reçoit le Prix du Pôle d'excellence régionale bois



Le Pôle d'excellence régionale bois des Hauts-de-France a participé pour la deuxième fois cette année à la remise des Trophées de l'industrie organisée par la Société industrielle Nord de France à Marcq-en-Barœul le 23 mars. Les Trophées de l'industrie récompensent les entreprises ou professions qui se sont distinguées par leurs performances techniques, commerciales ou managériales. 18 prix ont été remis en 2017 dans différents domaines de l'industrie.

Le Pôle d'excellence régional bois des Hauts-de-France a mis à l'honneur l'entreprise FCB Charpentes pour son implication dans le développement, la recherche et l'innovation dans les produits transformés à base de feuillus régionaux – bois abouté peuplier et lamellé-collé structure peuplier et chêne.

Le prix a été remis à Arnaud Fenestre, responsable département charpentes à FCB Charpentes, par le président de Nord Picardie bois, Olivier Fossé.

>> Plus d'informations sur : www.bois-et-vous.fr



Centre / Île-de-France Pour une politique francilienne ambitieuse

"La forêt et le bois représentent un enjeu majeur pour préserver et

améliorer l'environnement des Franciliens" : c'est ce qu'il ressort en résumé de l'avis adopté le 23 mars par le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser), formulant des propositions pour que le Conseil régional assume pleinement le copilotage de ce secteur avec l'État. Le Ceser propose d'agir sur trois axes : tout d'abord définir des actions de communication vers les Franciliennes et les Franciliens. La communication apparaît essentielle pour améliorer la connaissance des habitants de la région sur la forêt et le bois. Le Ceser souhaite qu'une politique régionale d'information en faveur de la filière forêt-bois soit progressivement mise en place, avec des actions adaptées aux différents publics (jeunes, usagers, ou riverains), et ce à travers des salons, expositions, journées thématiques...

Le Ceser entend ensuite promouvoir l'usage du bois. Afin de conférer à celui-ci une meilleure visibilité et permettre l'émergence d'un pôle de compétitivité, l'assemblée consultative propose de créer une "Citité du bois" autour de Marne-la-Vallée / Champs-sur-Marne. Des actions doivent être également menées pour ouvrir l'accès foncier aux entreprises du bois, et pour redonner du souffle aux activités d'ameublement et aux métiers d'art recourant au bois. L'interprofession régionale Francilbois est appelée à impulser davantage le développement des entreprises de transformation et l'usage du bois, notamment dans la construction. Enfin, le Ceser veut stimuler la gestion sylvicole : il propose au conseil régional de créer un fonds forestier régional et de mobiliser les ressources financières européennes et les fonds solidaires ou participatifs. Il souhaite qu'il s'associe au fonds stratégique forêt-bois pour financer des dessertes forestières ou des regroupements pour la gestion de forêts privées. La certification des forêts privées et l'établissement de plans simples de gestion, outil pratique pour mieux gérer un bois ou une forêt, permettront de gérer durablement les forêts franciliennes.